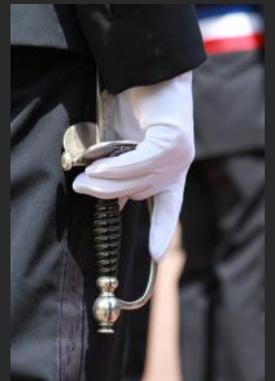




27 juin 2014 : première cérémonie commune de sortie de la 18ème promo de lieutenants et la 64ème de commissaires à l'ENSP. Cet événement marque l'unité de l'établissement public qui, depuis le 1er janvier 2013, assure la formation des cadres de la police nationale sur ses deux sites.



Que de combats portés par le SCSI pour la reconnaissance de notre corps....

Tenue d'honneur, épée, catégorie A, création de l'ENSP, VAP, prime compensatoire de scolarité, sortie de promotion commune...

Aujourd'hui, c'est au tour de la scolarité d'être réduite mais encore insuffisamment et nous attendons avec impatience le nouveau taux de promotion interne de recrutement des commissaires...

Demain, la formation devra impérativement se dérouler sur un site unique et une carrière similaire à celle des OGN enfin voir le jour !

## UN PLAN SENIOR POUR LA PN

La DRCPN a élaboré un plan destiné à mieux connaître la démographie des seniors, favoriser la seconde partie de carrière, valoriser la transmission des savoirs, préserver la santé des seniors.

La finalité de ce plan pourrait simplement être résumée : améliorer la GPEEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des compétences), travailler sur le mieux-être des agents en seconde partie de carrière, assurer une meilleure transition de l'activité vers la retraite ...

De bonnes idées, mais pas de moyens !

Pour le SCSI, il faut débloquer les déroulements de carrière en créant une carrière équivalente à celle des officiers de gendarmerie, poursuivre des mesures type VAEP pour les commandants et capitaines, favoriser la mobilité inter-directionnelle et interministérielle .

## ASA : ULTIME SAISINE

La gestion de l'ASA au ministère de l'Intérieur, dénoncée et combattue par notre syndicat depuis plus de 10 ans, a été régularisée quant à sa date d'application après un contentieux administratif très volumineux. Elle reste néanmoins "en panne" pour son application territoriale toujours réservée aux SGAP de PARIS et VERSAILLES, tandis que les gendarmes en bénéficient sur toute l'étendue du territoire national.

Le SCSI dont les appels à un règlement amiable de ce conflit semblent ne pas avoir été entendus par les autorités, lance une ultime démarche de régularisation négociée, alors même que le Conseil d'État a une nouvelle fois condamné le ministère de l'Intérieur à réviser les conditions d'attribution de l'ASA.



**BONNES VACANCES AUX JUILLETISTES !**

